

Rapport d'Activité

Année 2001



EPF
Lorraine

SOMMAIRE

PREAMBULE	1-2
CHAPITRE I - ACTIONS SUR FONDS PROPRES	3
I - RESULTATS DES INTERVENTIONS FONCIERES	4
II - RESULTATS DES CESSIONS FONCIERES	7
III - GESTION PATRIMONIALE	10
CHAPITRE II-ACTIONS EN PRESTATIONS DE SERVICES	13
I - OPERATIONS FONCIERES	13
II - OPERATIONS DE RECONVERSION	14
1) Traitement des espaces dégradés (3 ^{ème} C.P.E.R.)	14
2) Traitement des espaces dégradés (4 ^{ème} C.P.E.R.)	21
3) Conversion des sites militaires	23
4) Traitement des sites et sols pollués	25
5) Requalification urbaine hors bassin minier sidérurgique et ferrifère nord lorrain	25
III - OPERATIONS D'AMENAGEMENT	25
1) Parc International d'Activités des trois frontières	25
2) Secteur de Nancy - Pompey	27
IV - OPERATIONS DIVERSES	30
CHAPITRE III - OPERATIONS SOUS MANDATS	32

Pour cette année 2001, l'ensemble des interventions de l'Etablissement Public Foncier s'établit à 335 000 000 F de dépenses, correspondant à un excellent niveau d'exécution budgétaire. Les chiffres de l'année sont, globalement, en hausse sensible par rapport aux résultats de l'exercice précédent, ce qui confirme une forte activité des services.

Ces chiffres se caractérisent par :

- une consommation moyenne de la tranche annuelle d'interventions foncières, financée sur les ressources propres de l'Etablissement, liée essentiellement au décalage constaté dans la concrétisation d'une opération immobilière d'un montant très important (41 000 000 F),

- un niveau exceptionnellement élevé de l'ensemble des actions en prestations se situant autour de 185 000 000 F. Les réalisations les plus significatives se rapportent au solde des actions de traitement des espaces dégradés du 3^{ème} CPER et du programme initial de conversion des délaissés militaires ainsi qu'aux travaux d'équipement et d'aménagement réalisés sur le Parc International d'Activités des trois frontières dont l'achèvement de la Z.A.C. est prévu prochainement,

- une augmentation de la masse financière des actions conduites dans le cadre de mandats due au montant relativement satisfaisant des dépenses de travaux.

Tout en poursuivant son action au service du développement urbain et économique, ses activités en matière de traitement des espaces dégradés et d'aménagement du pôle d'activités de Custines - Frouard - Pompey et de l'europarc de Forbach nord, l'EPF a mis en œuvre, en 2001, les premières interventions opérationnelles dans le cadre du programme de requalification urbaine du bassin sidérurgique et ferrifère sud lorrain relevant du 4^{ème} CPER et procédé au démarrage du programme d'aménagement de la liaison A4 - Homécourt qui s'inscrit dans le volet après-mines du contrat de plan.

X

X X

Sur le plan institutionnel, la réélection des conseillers généraux en fin de mandat en mars 2001 a donné lieu à un renouvellement partiel des membres du Conseil d'Administration de l'organisme. Les nouveaux administrateurs ont été installés dans leur fonction lors de la réunion du 6 juin 2001.

Siègent désormais dans cette instance, avec voix délibérative :

- MM. Christian ARIES, Alain CASONI, Louis CAUSERO, André CORZANI et Edouard JACQUE, représentants du Conseil Général de Meurthe-et-Moselle.

Deux nouveaux membres avec voix consultative ont également été désignés au Conseil, respectivement par les Conseils Généraux des Vosges et de la Meuse :

- MM. William MATHIS et Christian NAMY.

Compte tenu des changements intervenus, le Conseil a procédé au remplacement de deux membres délibératifs du Bureau : M. Christian ARES, M. André CORZANI en qualité de troisième Vice-Président, et nommé M. Robert BLAISE en tant que premier Vice-Président. Le Conseil Général des Vosges a, quant à lui, désigné M. Raymond DEGEMARD pour assister aux séances du Bureau.

Par ailleurs, au cours de cette même réunion, le Conseil a décidé que l'EPF continue à se soumettre aux procédures réglementées du code des marchés publics applicable aux marchés passés par l'Etat et ses établissements publics et recomposé la commission d'appel d'offres de l'organisme.

Douze membres sont désormais appelés à siéger au sein de cette instance :

- | | |
|---|--------------------------------------|
| - M. Arthur ALBERT | Président, |
| - MM. Louis CAUSERO et Bernard ANCEL | Premier et deuxième Vice-Présidents, |
| - MM. Christian ARIES, Rémi CABOCEL
et Alex STAUB | Membres titulaires, |
| - MM. Claude BITTE, Alain CASONI,
Jean-Luc MILLARD, Raymond RECEVEUR,
Denis SCHITZ et Jean-Paul VINCHELIN | Membres suppléants. |

De plus, l'année 2001 a également été marquée par la parution au Journal Officiel du 22 décembre 2001 du nouveau décret modificatif de l'Etablissement Public (N° 2001 -1235). L'E.P.M.L. est devenu Etablissement Public Foncier de Lorraine depuis le 20 décembre dernier.

Cette nouvelle appellation s'accompagne de l'extension de son périmètre territorial de pleine compétence à l'ensemble du département des Vosges, au sud meurthe-et-mosellan (10 cantons supplémentaires) ainsi qu'au bassin houiller du nord-est mosellan (13 cantons supplémentaires).

En application de ce décret, un nouveau Conseil d'Administration élargi à 41 membres sera installé par Mme le Préfet de région lors de la prochaine réunion fixée au 29 mai 2002, les différentes assemblées et collectivités concernées ayant procédé à la désignation de leurs représentants respectifs.

CHAPITRE I – ACTIONS SUR FONDS PROPRES

Les actions sur fonds propres effectuées par l'EPF Lorraine sont financées exclusivement sur ses ressources propres constituées principalement par la taxe spéciale d'équipement, les produits de cession et de gestion.

Ces interventions se déroulent systématiquement dans un cadre conventionnel, prévoyant les modalités techniques et financières d'intervention de l'Etablissement et des collectivités territoriales qui le sollicitent.

Pour 2001, vingt-trois conventions foncières ont été régularisées avec différentes collectivités.

Les dispositifs, au nombre de vingt deux, négociés pour des opérations dans l'aire fiscalisée précisant les engagements de reprise des biens par les communes ou structures intercommunales dans un délai maximum et les conditions de paiement consenties, sont détaillés ci-après :

- revente dès 2002 : communes de Pierre-Percée, Montauville, Goin, Sanry-lès-Vigy, Dombasle-sur-Meurthe et l'O.P.A.C. (paiement par cinquième), Sainte-Ruffine (paiement par septième),

- revente en 2003 : communes de Saint-Julien-lès-Metz, Ogy, Nancy (paiement par cinquième), Martincourt (paiement jusqu'en 2011 maximum),

- revente en 2004 : commune de Vantoux (paiement par tiers), communauté de communes de Seille et Mauchère pour des terrains à Nomeny (paiement en six ans maximum),

- revente en 2005 : communauté de communes de Seille et Mauchère pour des terrains à Nomeny, communes de Dombasle-sur-Meurthe, Champigneulle (paiement en sept ans maximum),

- revente d'ici 2006 : communes de Liverdun, Pompey, Jany (paiement en sept ans maximum),

- revente dans les cinq ans suivant la date d'acquisition par l'EPF Lorraine : commune de Pulnoy, C.U.G.N. pour un ensemble immobilier à Saint-Max (paiement en cinq ans maximum), ville de Nancy (paiement en dix ans maximum).

De plus, hors de la zone de pleine compétence, une convention est intervenue avec la communauté de communes de la Haute Meurthe pour l'acquisition d'anciens ateliers et bureaux sis sur le territoire de Fraize, en vue de leur requalification. La revente est prévue en 2002 avec paiement par tiers.

Par ailleurs, la passation de huit avenants à des conventions foncières a été nécessaire pour adapter les modalités de revente prévues, compléter l'assiette initiale du périmètre d'acquisition ou tenir compte de l'évolution intervenue dans la mise en oeuvre des projets.

C'est le cas des dispositifs établis avec la C.U.G.N. et la SOLOREM dans le cadre de la Z.A.C. Saint-Pie X à Essey-lès-Nancy, le Département de Meurthe-et-Moselle pour la rectification de la RD 107 à Pont-à-Mousson, Blénod et Maidières, la C.U.G.N. pour le transfert du service médical de la S.N.C.F. à Nancy, la réalisation de voiries communales à Malzéville, les communes de Gorcy, Pont-à-Mousson, les communautés de communes de Seille et Mauchère et des trois vallées pour des acquisitions à Nomeny et Thiaucourt.

I - RESULTATS DES INTERVENTIONS FONCIERES

Les interventions foncières de l'Etablissement public se situent à un montant global de 65 139 085 F pour l'année 2001, ce qui constitue un exercice assez moyen par rapport aux très bons résultats de l'année précédente. Ces dépenses détaillées dans le tableau suivant, sont comptabilisées dans le cadre de la tranche annuelle d'intervention qui atteint 56,15% de réalisation par rapport aux prévisions budgétaires établies à 116 000 000 F. Cependant, ces estimations intégraient l'engagement, pour un montant significatif, d'une opération immobilière, pour le compte de la C.U.G.N., sur le territoire de Nancy avenue de la Libération qui n'a pas pu se concrétiser dans l'année, ne permettant donc pas un niveau d'exécution aussi satisfaisant que celui de l'exercice 2000.

Il s'agit des actions de maîtrise et portage foncier réalisées tant dans l'aire de pleine compétence qu'à l'extérieur de ce périmètre fiscalisé auxquelles s'ajoutent les participations financières de l'organisme pour des interventions conduites avec d'autres partenaires en prestations de service.

1) Bilan des acquisitions

- Dans le cadre de son **activité d'opérateur foncier** au service des collectivités locales de l'aire fiscalisée, l'EPF Lorraine a procédé, au cours de l'année, à l'acquisition de 135 ha 62 a 33 ca pour un montant de 51 905 654 F, ce qui correspond à la régularisation de 83 actes et deux ordonnances d'expropriation, portant ainsi les superficies achetées depuis l'origine à 6 012,18 ha. Divers frais annexes se rattachant aux actes régularisés (notaires, avocats...) et à l'entretien du patrimoine (impôts fonciers, travaux de démolition, de confortation...) ainsi que le versement d'indemnités d'éviction agricole et commerciale s'ajoutent à ces dépenses qui atteignent ainsi une somme de 60 852 828 F.

L'organisme a mobilisé une part importante de ses ressources pour la mise en oeuvre d'opérations immobilières à Neuves-Maisons, Conflans-en-Jarnisy, poursuivre la reconquête de quartiers en centre ville à Nancy (rues du Crosne, de Tomblaine, Z.A.C. d'Austrasie), Metz (îlot Turmel, Z.A.C. de l'Amphithéâtre), accompagner des opérations d'aménagement en zones urbaines à Essey-lès-Nancy (Saint-Pie X, Tronc qui fume), Chavigny (Le Haldat), Basse-Ham (Les Merisiers), Yutz (Olympe), Jarny, contribuer à la réalisation de logements collectifs à Saint-Julien-lès-Metz, Dombasle-sur-Meurthe, de lotissements d'habitation à Mey, Sexey-les-Bois, Sanry-lès-Vigy.

TRANCHE ANNUELLE D'INTERVENTIONS FONCIERES

N° OP.	INTITULE	ANNEE 2001			CUMUL AU 31.12.2001	
		Surface (ha)	Montant des actes	Montant consommé	Surface (ha)	Montant consommé
I OPERATIONS IMMOBILIERES ET FONCIERES EN METROPOLE LORRAINE						
01	P.I. ENNERY	0,00	0	22 801	687,88	22 374 952
02	C.R. SEMECOURT	0,00	0	2 678	333,70	36 373 914
03	P.I. TOUL	0,00	0	0	543,87	16 037 789
04	C.R. GONDREVILLE	0,00	0	3 390	329,68	17 934 538
05	VILLE DE NANCY	2,08	12 290 000	13 877 179	17,50	131 833 630
06	AGGLOMERATION DE NANCY	0,70	3 796 300	4 522 702	476,24	218 094 017
07	VILLE DE METZ	1,82	8 764 143	9 815 509	408,14	192 123 352
08	AGGLOMERATION DE METZ	1,43	5 190 000	5 406 372	350,37	90 461 297
09	AGGLOMERATION DE THIONVILLE	9,24	2 055 671	2 236 699	385,56	91 912 898
10	VALLEE DE L'ORNE	0,00	0	577 281	79,57	24 817 136
11	VALLEE DE LA FENSCH	0,35	300 000	466 789	190,99	29 028 389
12	SECTEUR DE MAIZIERES-LES-METZ	0,00	0	31 414	209,10	23 842 424
13	SECTEUR DE PONT-A-MOUSSON	0,00	0	137 924	139,40	36 548 782
14	SECTEUR DE JARNY	1,14	1 450 000	1 612 160	247,50	14 976 978
15	SECTEUR DE POMPEY	0,04	1 050 000	1 116 768	169,70	38 054 892
16	SECTEUR DE LUNEVILLE	0,00	0	5 743	53,93	16 444 058
17	SECTEUR DE TOUL	0,00	0	10 858	137,46	17 166 724
18	SECTEUR DE SAINT-NICOLAS-DE-PORT	11,73	610 045	716 870	123,22	15 754 059
19	SECTEUR DE NEUVES-MAISONS	0,98	487 450	572 227	41,10	9 550 450
20	SECTEUR DU PAYS HAUT	0,00	0	47 400	38,18	4 966 239
21	SECTEUR AEROPORT - GARE T.G.V.	0,00	0	5 062	29,68	1 948 398
85	PATRIMOINE INDUSTRIEL	0,00	0	10 431	5,86	1 797 290
88	ENSEIGNEMENT - FORMATION	0,00	0	23 292	2,21	7 943 419
89	PATRIMOINE S.N.C.F.	0,00	0	30	108,12	14 183 997
90	COMMUNES RURALES	7,49	2 517 290	2 727 085	313,31	58 131 722
91	COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND NANCY	0,38	9 099 755	12 333 087	123,35	144 348 458
92	OPERATIONS CENTRE-VILLE	1,50	2 545 000	2 767 078	23,08	95 439 925
93	OPERATIONS AVEC EMPRUNTS AFFECTES	0,00	0	0	7,04	38 120 068
94	ENSEMBLES BOISES	96,74	1 750 000	1 803 750	240,14	5 008 436
95	ESPACES VERTS (Indivisions 30/70)	0,00	0	250	195,81	42 901 863
98	DIVERSES PREEMPTIONS	0,00	0	0	0,48	1 551 912
99	AUTRES INTERVENTIONS FONCIERES	0,00	0	0	0,00	272 260
TOTAL I		135,62	51 905 654	60 852 828	6 012,18	1 459 944 265
II OPERATIONS IMMOBILIERES ET FONCIERES HORS METROPOLE LORRAINE						
101	SECTEUR DE FORBACH	0,00	0	3 905	1,86	13 317 591
102	SECTEUR DE MORHANGE	0,00	0	0	10,63	1 423 337
103	LE SAULNOIS	0,00	0	0	0,00	0
104	LE SUD LUNEVILLOIS	1,12	280 950	287 380	5,09	1 065 934
105	SECTEUR DE SAINT-DIE	5,43	1 933 362	2 771 976	106,32	13 212 817
106	SECTEUR D'EPINAL/CHARMES	0,05	520 000	690 003	1,33	5 562 068
107	SECTEUR DE NEUFCHATEAU/VITTEL	0,00	0	0	28,42	5 770 744
108	SECTEUR DE VERDUN	0,00	0	82 993	27,90	6 541 533
TOTAL II		6,61	2 734 312	3 836 257	181,56	46 894 024
Sous-total (I et II)		142,23	54 639 966	64 689 085	6 193,74	1 506 838 289
III PARTICIPATION AUX ACTIONS EN PRESTATION DE SERVICE						
101	INDIVISION SOLVAY	0,00	0	450 000	0,00	2 446 201
TOTAL III		0,00	0	450 000	0,00	2 446 201
Total Général		142,23	54 639 966	65 139 085	6 193,74	1 509 284 490

Montant en francs.

Il a par ailleurs engagé des actions auprès des collectivités locales pour accueillir des équipements et services publics à Nancy (quartier Stanislas Meurthe), Champigneulle, Saint-Max (T.C.S.P.), Nomeny (déchetterie), Sainte-Ruffine (école), Novéant-sur-Moselle (parking), Goin, Ogy, favoriser l'aménagement de zones de loisirs à Maxéville, Nancy, Metz-Grigy, Basse-Ham.

Des interventions ont également été menées pour le compte des communes de Metz, Vantoux en vue d'une maîtrise foncière de terrains, en amont de tout aménagement opérationnel précis, de Martincourt pour l'acquisition d'un ensemble forestier de près de 100 ha destiné à son exploitation.

- S'agissant des **opérations foncières** conduites au service des collectivités situées **hors de l'aire de pleine compétence**, les crédits mobilisés représentent un montant de 3 836 257 F et l'achat de 6,61 ha. On peut retenir, à ce titre, la prise en compte d'interventions sur les communes de Pierre-Percée pour la réalisation d'un lotissement d'habitation, de Fraize dans le cadre de la requalification de l'ancien site industriel Houot, la poursuite d'acquisitions d'immeubles concernés par la valorisation du quartier du Port à Epinal, l'extension du secteur d'activités de la Croisette à Vittel.

- A ces actions directes de portage foncier s'ajoute, pour une somme de 450 000 F, un **versement de l'organisme** à l'opération de gestion du site mise en place au titre de l'indivision Solvay suivie par ailleurs **en prestation de service**.

2) Modes d'intervention

- **Le droit de préemption** se décline selon deux modes, la Zone d'Aménagement Différé et le Droit de Préemption Urbain.

Fin 2001, les Z.A.D. dans lesquelles l'EPF est bénéficiaire du droit de préemption couvrent, dans son aire de pleine compétence, une superficie de 1 442,95 ha. Il s'agit des zones suivantes :

- sur le territoire de Metz : "Metz nord", "Metz sud", "Metz-devant-les-Ponts" pour 362 ha,

- dans la vallée de l'Orne : "la Chamotte" à Mondelange pour 10 ha,

- sur le secteur de Maizières-lès-Metz : "Etangs de Saint-Rémy" à Maizières, Woippy, La Maxe, Argancy pour 520 ha,

- dans le cadre du quatrième Programme d'Action Foncière de l'agglomération nancéenne : "Plaines rive droite à l'est de Nancy" sur les territoires de Pulnoy, Saulxures-lès-Nancy, Essey-lès-Nancy et "Vallée de la Meurthe" sur les communes de Art-sur-Meurthe, Jarville-la-Malgrange, Laneuveville-devant-Nancy pour 550,95 ha.

On peut noter l'expiration de trois Z.A.D., pour une superficie de 33,40 ha, dans l'agglomération de Nancy à Laxou (Mi-les-Vignes), Malzéville (Le point du jour) et Laneuveville-devant-Nancy (Aux cailloux).

Au titre de ces périmètres, l'EPF a instruit cinq dossiers de préemption qui ont donné lieu à l'acquisition de 1 ha 10 a 41 ca pour 1 817 083 F, ce qui est de très faible importance pour ce mode d'intervention.

En outre, des communes titulaires du Droit de Préemption Urbain le délèguent à l'EPF pour accompagner des opérations d'aménagement ponctuelles. Cette action est mise en œuvre notamment à Pulnoy, Vantoux, Briey, Fameck, Malzéville, Essey-lès-Nancy, Champigneulle, l'organisme ne procédant à l'acquisition d'immeubles que sur décision préalable des communes de préempter.

- Le recours à **l'utilité publique** est utilisé pour mener à bien un projet avec de multiples propriétaires ou en cas de refus de vente à l'amiable.

En 2001, deux nouveaux périmètres ont été prononcés d'utilité publique au profit de l'EPF, en vue de :

- la démolition des immeubles d'habitation "les blés d'or" et "les bleuets" sur le territoire de la commune de Mont-Saint-Martin pour une opération d'aménagement et de restructuration de l'espace public urbain destinée à l'implantation d'un axe piétonnier, d'une place publique et d'un centre artisanal,

- la réalisation de la Z.A.C. dite "mégazone d'Illange - Bertrange" sur les communes d'Illange et de Bertrange.

Quelques procédures d'expropriation ont par ailleurs été poursuivies. Ce sont le lancement des enquêtes parcellaires sur les deux dossiers susvisés (Mont-Saint-Martin et Illange - Bertrange), la prise de l'arrêté de cessibilité et de l'ordonnance d'expropriation dans le cadre de l'aménagement de la Z.A.C. du Haldat à Chavigny.

II - RESULTATS DES CESSIONS FONCIERES

L'EPF a poursuivi en 2001 une politique active de vente de son patrimoine en compte propre. A ce titre, il a cédé, en aire fiscalisée, une superficie de 182,15 ha pour un montant de 85 685 601 F, soit un résultat supérieur aux prévisions budgétaires établies à 70 300 000 F. Les ventes réalisées depuis l'origine portent donc sur 3 947,62 ha.

Ce bilan qui a donné lieu à la régularisation de 76 actes, est détaillé par secteur opérationnel dans le tableau ci-après. On peut citer parmi les plus importantes, les cessions suivantes :

- création d'équipements publics à Fèves - 44 a 40 ca pour 1 003 880 F, La Maxe - 9 ha 33 a 81 ca pour 310 000 F, Pont-à-Mousson - 3 ha 47 a 02 ca pour 5 080 000 F, Goin - 14 a 43 ca pour 939 285 F,

- dans le cadre de l'aménagement de Z.A.C. d'habitation ou de zones mêlant habitat et activités artisanales : "la Chamotte" à Mondelange - 7 ha 34 a 43 ca pour 9 533 568 F, "les

Hauts de Queuleu" à Metz - 14 ha 63 a 97 ca pour 16 787 900 F, "les Savions" à Malzéville - 1 ha 07 a 45 ca pour 1 660 000 F, "les Merisiers" à Basse-Ham - 17 ha 33 a 23 ca pour 5 452 005 F, "Olympe" à Yutz 4 ha 46 a 11 ca pour 1 931 980 F, à Dombasle-sur-Meurthe - 7 ha 03 a 99 ca pour 703 990 F, "les étangs Saint-Pierre" à Thionville - 38 a 13 ca pour 1 208 950 F, à Ludres - 4 ha 81 a 46 ca pour 1 444 380 F, à Saizerais - 4 ha 96 a 24 ca pour 734 000 F, à Laxou - 42 a 69 a pour 1 679 000 F,

- constitution de réserves foncières à Moulins-lès-Metz - 12 ha 98 a 20 ca pour 1 784 636 F, Maldières - 53 a 19 ca pour 845 000 F,

- extension de zones d'activités à Thionville dite "Metzange Buchel" - 6 ha 23 a 11 ca pour 1 059 287 F, Sainte-Marie-aux-Chênes - 8 ha 79 a 77 ca pour 560 575 F, Fameck - 9 ha 64 a 77 ca pour 1 116 810 F, Millery - 4 ha 62 a 95 ca pour 713 000 F, Coigny - 86 a 95 ca pour 1 130 350 F, Cosnes-et-Romain - 3 ha 81 a 71 ca pour 421 700 F,

- réhabilitation d'immeubles en centre ville : à Nancy - 1 a 47 ca pour 3 692 500 F, Jarville-la-Malgrange - 38 a 43 ca pour 3 194 500 F, Neuves-Maisons - 19 a 65 ca pour 402 500 F, Conflans-en-Jarnisy - 61 a 35 ca pour 1 075 000 F,

- sur le territoire de Nancy, dans le quartier de la faculté de pharmacie - 1 ha 01 a 55 ca pour 12 302 000 F,

- sur le pôle industriel d'Ennery, diverses parcelles - 9 ha 96 a 87 ca pour 814 208 F,

- à Arnaville, un ensemble boisé - 13 ha 39 a pour 141 500 F,

- réalisation d'équipements sportifs à Augny - 12 ha 21 a 50 ca pour 274 675 F, Saint-Julien-lès-Metz - 5 ha 71 a 11 ca pour 914 800 F,

- aménagement de logements sociaux à Pont-à-Mousson - 1 ha 74 a 01 ca pour 1 870 000 F.

A l'extérieur du territoire de pleine compétence, sept actes de vente sont intervenus représentant une superficie totale de 43,85 ha pour 19 856 289 F. Il s'agit des transactions suivantes :

- une emprise immobilière de 1 ha 64 a 02 ca pour 12 480 287 F concernée par le réaménagement de la Z.A.C. "Espace ville haute" à Forbach,

- un ensemble foncier de 14 ha 02 a 84 ca pour 990 731 F sur le secteur d'Herbaville à Saint-Dié,

- un ancien ensemble industriel d'une contenance de 6 a 71 ca pour 535 539 F à Charmes,

- d'anciens ateliers à Epinal, soit 48 a 52 ca pour 993 765 F, dans le cadre de la réurbanisation du quartier situé à proximité du port,

- sur la commune de Vittel, un ensemble de parcelles nécessaires à l'extension du secteur d'activités de la Croisette (27 ha 15 a 95 ca pour 2 567 700 F) et un immeuble de 29 a 10 ca pour un montant de 1 118 811 F en vue de la restructuration du centre ville,

CESSIONS FONCIERES

N° OP.	INTITULE	ANNEE 2001		CUMUL AU 31.12.2001	
		Surface (ha)	Montant des actes	Surface (ha)	Montant des actes
I OPERATIONS IMMOBILIERES ET FONCIERES EN METROPOLE LORRAINE					
01	P.I. ENNERY	10,04	952 942	457,09	19 632 278
02	C.R. SEMECOURT	0,00	0	100,23	26 368 031
03	P.I. TOUL	0,00	0	346,61	14 208 341
04	C.R. GONDREVILLE	0,00	0	290,81	20 504 837
05	VILLE DE NANCY	1,02	12 302 000	12,84	100 678 254
06	AGGLOMERATION DE NANCY	5,54	3 911 910	365,23	177 068 191
07	VILLE DE METZ	14,85	16 808 600	266,42	143 984 666
08	AGGLOMERATION DE METZ	33,59	5 900 297	246,76	74 583 940
09	AGGLOMERATION DE THIONVILLE	31,03	10 194 859	218,29	82 015 430
10	VALLEE DE L'ORNE	7,35	9 604 068	66,93	21 100 432
11	VALLEE DE LA FENSCH	11,82	1 355 983	127,33	24 218 910
12	SECTEUR DE MAIZIERES-LES-METZ	0,57	77 752	56,17	14 980 674
13	SECTEUR DE PONT-A-MOUSSON	5,74	7 795 000	126,23	35 012 515
14	SECTEUR DE JARNY	0,00	0	148,39	4 491 303
15	SECTEUR DE POMPEY	0,00	0	138,98	36 975 158
16	SECTEUR DE LUNEVILLE	0,00	70	17,64	12 138 615
17	SECTEUR DE TOUL	0,00	0	79,02	15 073 747
18	SECTEUR DE SAINT-NICOLAS-DE-PORT	7,04	703 990	78,44	13 430 816
19	SECTEUR DE NEUVES-MAISONS	0,02	76 800	35,99	8 195 173
20	SECTEUR DU PAYS HAUT	3,82	421 700	24,23	2 788 200
85	PATRIMOINE INDUSTRIEL	0,00	0	1,14	826 220
88	ENSEIGNEMENT - FORMATION	0,00	0	2,21	8 180 000
89	PATRIMOINE S.N.C.F.	0,00	0	107,12	14 874 468
90	COMMUNES RURALES	47,43	5 555 130	297,84	53 008 053
91	COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND NANCY	1,07	1 660 000	30,87	78 694 104
92	OPERATIONS CENTRE-VILLE	1,21	8 364 500	11,01	87 349 374
93	OPERATIONS AVEC EMPRUNTS AFFECTES	0,00	0	7,04	40 652 873
94	ENSEMBLES BOISES	0,00	0	143,40	4 478 040
95	ESPACES VERTS (Indivisions 30/70)	0,00	0	142,86	30 898 109
98	DIVERSES PREEMPTIONS	0,00	0	0,48	1 599 200
TOTAL I		182,15	85 685 601	3 947,62	1 168 009 952
II OPERATIONS IMMOBILIERES ET FONCIERES HORS METROPOLE LORRAINE					
101	SECTEUR DE FORBACH	1,64	12 480 287	1,83	13 313 687
102	SECTEUR DE MORHANGE	0,00	0	10,63	926 660
103	LE SAULNOIS	0,00	0	0,00	0
104	LE SUD LUNEVILLOIS	0,00	0	3,97	807 960
105	SECTEUR DE SAINT-DIE-DES-VOSGES	14,03	990 731	79,25	7 258 412
106	SECTEUR D'EPINAL/CHARMES	0,55	1 529 304	0,55	1 529 304
107	SECTEUR DE NEUFCHATEAU/VITTEL	27,63	4 855 967	27,63	4 855 967
108	SECTEUR DE VERDUN	0,00	0	27,90	5 230 096
109	SECTEUR DE BAR-LE-DUC/COMMERCY	0,00	0	0,00	0
110	LE SAINTOIS	0,00	0	0,00	0
TOTAL II		43,85	19 856 289	151,77	33 922 086
TOTAL GENERAL		226,00	105 541 890	4 099,39	1 201 932 038

Montant en francs.

- une emprise de 18 a pour 1 169 456 F dans le cadre de l'aménagement d'un espace culturel à l'entrée de la vieille ville à Neufchâteau.

III - GESTION PATRIMONIALE

On constate que le patrimoine détenu par l'Etablissement dans l'aire fiscalisée continue à diminuer sensiblement, s'établissant ainsi fin 2001 à 2 064,56 ha. Les reventes de l'année ayant dépassé les acquisitions en superficie, le stock de terrains a baissé de 46,53 ha en 2001.

Au total cependant, toutes opérations de portage foncier confondues (hors de l'aire de pleine compétence, intervention sur les espaces dégradés, opérations d'aménagement), l'EPF est propriétaire d'un patrimoine représentant plus du double du chiffre précité.

L'organisme mène une politique de gestion des biens acquis dans l'aire de pleine compétence, en concertation avec les collectivités, leur donnant, dans la mesure du possible, un usage temporaire dans l'attente de leur cession à la collectivité publique.

- C'est ainsi que le patrimoine à vocation agricole continue à faire l'objet de conventions d'occupation précaire avec des agriculteurs, ce qui a permis en 2001, la location de 697 ha environ au profit de 85 exploitants. On constate une baisse des surfaces louées par rapport à 2000, notamment sur le secteur de Semécourt, l'agglomération de Metz et la vallée de l'Orne.

Les redevances encaissées qui s'établissent à 238 710 F, détaillées dans le tableau ci-après, sont donc en légère diminution.

- Le patrimoine non rural comprend des immeubles à usage d'habitation, des locaux commerciaux, des garages, des jardins, des étangs, des emplacements publicitaires.

Les recettes provenant de la location de ces biens pour lesquels les occupants en place sont maintenus ou de nouveaux attributaires sont recherchés pour les immeubles vacants, se montent à 1 399 950 F. La baisse sensible des sommes encaissées à ce titre s'explique essentiellement par la réduction significative des locations d'emplacements permettant l'implantation de dispositifs publicitaires, les collectivités ayant revu à la baisse leurs plans d'affichage publicitaire.

Les propriétés urbaines gérées, soit trente-quatre immeubles sur les communes de Briey, Mancieulles, Gorcy, Champigneulles, Nancy, Malzéville, Art-sur-Meurthe, Jarville, Maxéville, Neuves-Maisons, Metz-Borny, Mondelange, Moyeuve-Grande concernent 51 locataires, les recettes s'élevant à 952 189 F. Dans le val de Moselle, à Maizières, Montigny, Woippy, quelques étangs résultant de l'exploitation de gravières sont attribués à des associations sportives, de pêche ou comités d'établissement pour 105 664 F.

Des parcelles à usage de jardins sont mises à disposition de particuliers, pour 4 493 F, à Malzéville, Vandoeuvre, Essey-lès-Nancy, Laxou, Metz, Yutz.

D'autres recettes d'exploitation d'un montant de 337 604 F ont été perçues pour des locations d'emplacements publicitaires à six sociétés en milieu urbain ou péri-urbain (Essey-lès-Nancy, Malzéville, Nancy, Fameck, Metz-Borny, Thionville, Woippy), soit 324 372 F, des droits de chasse à Fameck, Metz, Semécourt, Thionville, Maizières pour 11 732 F, des servitudes frappant des terrains propriété de l'organisme à Fameck (1 500 F).

- Les ressources provenant de la gestion locative englobent également pour 163 090 F des sommes récupérées pour la fraction d'impôts locaux et de charges dues par des attributaires de terrains et des occupants d'immeubles.

PRODUITS DE GESTION PATRIMONIALE

N°OP.	INTITULE	LOCATIONS DIVERSES		AUTRES PRODUITS	
		Patrimoine agricole	Patrimoine non agricole	Récupération charges	Récupération impôts
01	P.I. ENNERY	43 129	0	0	13 165
02	OR. SEMECOURT	68 672	6 638	0	10 036
03	P.I. TOUL	55 114	0	0	2 912
04	C.R. GONDREVILLE	2 256	0	0	105
05	VILLE DE NANCY	0	166 265	28 429	0
06	AGGLOMERATION DE NANCY	5 064	281 183	10 909	918
07	VILLE DE METZ	2 296	324 174	12 325	538
08	AGGLOMERATION DE METZ	12 916	18 019	0	4 651
09	AGGLOMERATION DE THIONVILLE	10 456	9 465	0	1 994
10	VALLEE DE L'ORNE	1 004	115 993	2 289	0
11	VALLEE DE LA FENSCH	0	10 856	1 437	0
12	SECTEUR DE MAIZIERES-LES-METZ	0	91 985	0	0
13	SECTEUR DE PONT-A-MOUSSON	0	0	0	0
14	SECTEUR DE JARNY	971	0	0	66
15	SECTEUR DE POMPEY	0	44 153	4 172	0
16	SECTEUR DE LUNEVILLE	4 998	0	0	492
17	SECTEUR DE TOUL	16 852	0	0	669
18	SECTEUR DE SAINT-NICOLAS-DE-PORT	6 330	0	0	604
19	SECTEUR DE NEUVES-MAISONS	0	0	1 102	0
20	SECTEUR DU PAYS HAUT	2 466	62 998	13 578	98
89	PATRIMOINE S.N.C.F.	0	0	0	0
90	COMMUNES RURALES	0	0	0	0
91	COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND NANCY	6 186	202 829	37 481	302
92	OPERATIONS CENTRE VILLE	0	65 392	14 818	0
TOTAL		238 710	1 399 950	126 540	36 550

Montant en francs.

L'EPF assure aussi, depuis de nombreuses années, la gestion des biens de l'Etat dont il est chargé au titre de réserves foncières sur les secteurs de Semécourt, Toul et Gondreville en les louant aux exploitants agricoles par le biais de conventions précaires, comme pour son patrimoine propre.

Le tableau ci-après fait apparaître que le patrimoine géré est de 296 ha environ attribués à 33 agriculteurs. Les produits d'exploitation perçus en 2001 ont atteint globalement 104 050 F.

SECTEURS	SURFACE (ha)	ATTRIBUTAIRES	REDEVANCES (francs)	RECUPERATION IMPOTS (francs)
SEMECOURT	161,55	20	54 405	2 424
TOUL	94,27	8	31 767	1 622
GONDREVILLE	40,06	5	13 499	333
TOTAL	295,88	33	99 671	4 379

On peut signaler que l'EPF étudie, à la demande du Ministère de l'Equipement, avec les D.D.E. concernées, une procédure d'affectation définitive de ce patrimoine qui serait repris pour partie par l'Etablissement et d'autres organismes publics.

CHAPITRE II - ACTIONS EN PRESTATIONS DE SERVICES

Les actions en prestations, commentées ci-après, regroupent des missions très diverses menées pour le compte de collectivités territoriales et de l'Etat sur l'ensemble du territoire lorrain, **se** rattachant à trois grandes catégories d'interventions (foncières, de reconversion et d'aménagement) auxquelles s'ajoutent des actions diverses.

I - OPERATIONS FONCIERES

1) Aménagement de la Meurthe

L'opération d'aménagement des berges de la Meurthe entre Frouard et Dombasle est en voie d'achèvement. La procédure de répartition des terrains à céder entre les communes riveraines (chemins de promenade) ou la Communauté Urbaine du Grand Nancy et Voies Navigables de France a été engagée.

Quelques dépenses se rapportant à des contentieux en cours avec des propriétaires riverains sur des propriétés à Saint-Nicolas-de-Port et Champigneulle et des frais habituels de gestion ont été réglés dans l'année pour 300 356 F.

2) Réserves foncières Vosges

La mission de prestataire, au nom de l'Etat, au titre des réserves foncières dans le département des Vosges est désormais achevée. Seules les dépenses de gestion liées à la propriété des sols ont été comptabilisées pour 4 056 F pour l'opération de la Z.A.C. d'Epinal - Nomexy.

3) Réserve foncière du bassin nord lorrain

Dans le cadre de sa mission de maîtrise d'ouvrage foncière des terrains nécessaires à la réalisation de la mégazone régionale d'activités de Beuvillers - Serrouville, confiée par le Syndicat mixte des zones industrielles en Meurthe-et-Moselle, l'EPF a mis en œuvre les différentes études techniques préalables à la mise en place de la D.U.P. et à l'élaboration du dossier de Z.A.C. (plateformage, liaisons ferroviaires, alimentation en eau et assainissement, raccordement électrique, gaz). Des dépenses pour 582 924 F ont été effectuées à ce titre.

Par ailleurs, en raison de l'incidence du projet sur l'équilibre d'une ou deux structures agricoles importantes, l'EPF a fait appel à la SAFERL pour la mise en réserve de terrains susceptibles de permettre la réinstallation des agriculteurs touchés par l'opération. C'est ainsi que cet organisme a sollicité l'EPF, au cours de l'année 2001, pour assurer le portage financier de l'acquisition d'une exploitation agricole située à Trieux, à proximité du site de Beuvillers, d'une superficie de 137 ha 50 a pour un coût de 4 742 000 F, qui pourrait être affectée en compensation à un exploitant qui se verrait dans l'obligation de se déplacer.

II - OPERATIONS DE RECONVERSION

1) Traitement des espaces dégradés (3^{ème} C.P.E.R.)

Le programme de traitement des espaces dégradés relevant du troisième Contrat de Plan Etat-Région, s'achèvera définitivement avec l'année 2002. L'enveloppe consacrée à cette politique par les partenaires nationaux avec l'apport des financements européens s'établit à un montant global de 410 100 000 F détaillé ci-après et destiné à des opérations de traitement de friches industrielles, urbaines et de cités.

INTITULE	ETAT	REGION	EPF Lorraine	EUROPE	TOTAL
Friches métropole	36 500 000	36 500 000	23 000 000	100 000 000	196 000 000
Friches hors métropole	53 000 000	43 000 000	0	13 850 000	109 850 000
Contrat métropolitain Metz	2 500 000	2 500 000	12 500 000	0	17 500 000
Contrat métropolitain Nancy	2 500 000	2 500 000	12 500 000	0	17 500 000
Cités métropole	2 000 000	2 000 000	2 000 000	0	6 000 000
Cités hors métropole	2 000 000	2 000 000	0	0	4 000 000
TOTAL	98 500 000	88 500 000	50 000 000	113 850 000	350 850 000

Montant en francs.

De plus, un financement de 41750 000 F en provenance du fonds d'intervention a été affecté au titre des friches métropole (24 820 000 F), hors métropole (930 000 F) et des cités métropole (16 000 000 F). S'y ajoutent, pour 17 500 000 F, les participations financières de la ville de Nancy et de la C.U.G.N. prises en compte dans le cadre du contrat métropolitain de cette agglomération.

Les opérations validées en 2001 au titre de ce programme global, ont mobilisé 74 126 296 F de dépenses détaillées dans les tableaux ci-après par budget d'intervention.

- S'agissant **des friches**, les actions poursuivies concernent principalement des travaux de traitement sur de nombreux secteurs, la réalisation d'études à caractère géotechnique de la plate-forme H.B.L. de Bening/Betting, de définition d'un projet d'aménagement des berges de l'Orne amont et aval, une mission d'analyse territoriale portant sur l'agglomération messine dans le cadre d'un exercice pédagogique avec l'Ecole d'Architecture de Nancy, le prolongement de l'exposition itinérante "Une mémoire, un avenir" et la maîtrise de nouveaux sites :

- terrains d'assiette du passage de la Marne à Rombas, auprès de Bail Industrie, soit 1 ha 37 a 21 ca pour 105 000 F,

- ancien stock à minerai à Moyeuve-Grande (18 313 F),

- bâtiment Sotecnor à Custines pour 460 000 F (48 a 76 ca),

- délaissés du puits Vouters à Freymin-Merlebach pour 1 300 000 F.

OPERATIONS FRICHES EN METROPOLE LORRAINE

OPERATIONS	ANNEE 2001					CUMUL AU 31.12.2001
	ETUDES	FONCIER	TRAVAUX	DIVERS	TOTAL	
BELLEVILLE (Europipe)	0	0	0	0	0	196 100
LA PAIX (Centrale)	0	0	21 472	0	21 472	4 360 424
LA PAIX (ZAC)	236 558	0	0	0	236 558	249 829
RONCOURT (Mine)	9 707	0	35 391	0	45 097	2 502 971
MANCIEULLES (Mine)	0	0	260 923	0	260 923	888 865
LA MOULAIN/CHIERS (Vallée)	0	0	0	0	0	357 494
HUSSIGNY	0	0	0	0	0	207 347
GIRAUMONT (Mine)	0	0	0	0	0	475 145
BRIEY-JOEUF-MOYEUVRE	0	0	17812	0	17812	8 328 403
MOYEUVRE GRANDE (Ateliers)	0	0	1 821 943	0	1 821 943	1 943 334
MOYEUVRE GRANDE (Stock à minerai)	1 450 000	18313	107 815	0	1 576 129	2 286 853
MOYEUVRE GRANDE (Bureau mine Orne)	60 697	0	1 660	0	62 357	460 775
MOYEUVRE GRANDE (Aménag. du Conroy)	129 288	0	0	0	129 288	137117
MOYEUVRE GRANDE (Site Samo)	0	0	658 512	0	658 512	658 512
MOYEUVRE PETITE (Carreau Pérotin)	0	0	0	0	0	7 380
UCKANGE	0	0	132 245	0	132 245	532 280
DOMBASLE-SUR-MEURTHE (UCL)	0	0	0	0	0	1 764 966
HERSERANGE (Tresson)	0	0	0	0	0	1 054 186
HERSERANGE (Senelle Croix Chaudron)	0	0	4 053 863	0	4 053 863	4 205 720
HERSERANGE (Senelle Site Usine)	0	0	3 395 258	0	3 395 258	3 498 263
HERSERANGE (Senelle Grands Bureaux)	0	0	261 763	0	261 763	395 576
HAUCOURT MOULAIN (Mine)	0	0	0	0	0	196 676
ORNE AVAL (Vallée)	0	0	0	0	0	210 881
ORNE AMONT (Vallée)	0	0	0	0	0	264 634
SAULNES (Zone Industrielle)	0	0	2 495 583	0	2 495 583	4 675 329
LONGWY-MEXY (Senelle)	0	0	0	0	0	9 343 359
THIONVILLE-UCKANGE	0	0	0	0	0	433 615
THIONVILLE (Rive droite, Abattoirs)	0	0	633 428	0	633 428	1 064 826
THIONVILLE (Cormontaigne)	0	0	0	0	0	1 847 842
HOMECOURT (Crassier)	0	0	345 870	0	345 870	5 171 765
HOMECOURT (Usine)	0	0	0	0	0	18 641
HOMECOURT (Liaison A4)	0	0	975	0	975	206 330
MICHEVILLE	0	0	196 222	0	196 222	828 743
MAIRY-MAINVILLE (Mine)	0	0	275 777	0	275 777	327 623
ROMBAS (Concasseur à minerai)	0	0	0	0	0	635 612
ROMBAS (Quartier gare)	0	0	0	0	0	207 281
ROMBAS (Passerelle)	0	0	89 801	0	89 801	779 085
ROMBAS (Passage de la Marne)	192	105 000	56 810	0	162 002	182 047
ROMBAS-AMNEVILLE (Sollac)	5 855	0	0	0	5 855	490 274
ROMBAS-AMNEVILLE (Crassier)	502	0	0	0	502	6 828

OPERATIONS	ANNEE 2001					CUMUL AU 31.12.2001
	ETUDES	FONCIER	TRAVAUX	DIVERS	TOTAL	
REHON (La Providence)	0	0	1 108 449	0	1 108 449	1 586 554
REHON (Rives de Chiers)	0	0	223 210	0	223 210	1 406 186
REHON (La Providence et neuf fontaines)	0	0	5 032 206	0	5 032 206	8 249 907
REHON (La Providence - Crassier)	0	0	0	0	0	403 132
TUCQUEGNIEUX (Mine du nord-est)	0	0	0	0	0	2 247 487
AUBOUE (Délaisés sidérurgie)	0	0	895 970	0	895 970	21 109 168
SAINT-REMY (Etangs)	0	0	0	0	0	505 356
HAGONDANGE	0	0	213 078	0	213 078	529 911
HAGONDANGE (Saclor)	54 394	0	3 634	0	58 028	550 206
TRESSANGE (Mine de Bure)	0	0	0	0	0	102 697
TRESSANGE (Carreau Ferdinand)	64 489	0	0	0	64 489	64 489
HAYANGE (Platinerie)	0	0	0	0	0	316 311
YUTZ (Brasserie)	0	0	0	0	0	1 887 969
YUTZ (Rue de Poitiers)	0	0	0	0	0	90 131
ARS-SUR-MOSELLE (Forges et boulonneries)	103 352	0	2 110	0	105 462	435 047
GORCY (Les Abanis)	0	0	3 975 351	0	3 975 351	5 621 489
ROSSELANGE (Jamailles)	0	0	0	0	0	366 073
NEUVES MAISONS (Val de Fer)	0	0	54 844	0	54 844	840 927
MAIZIERES-LES-METZ (Saclor)	0	0	21 068	0	21 068	76 205
POMPEY (Usine)	0	0	635 741	0	635 741	21 431 351
POMPEY (Jullien)	38 272	0	0	0	38 272	38 272
POMPEY (Colomat)	0	0	198 871	0	198 871	198 871
CUSTINES (Sotecnor)	0	460 000	179 619	0	639 619	639 619
CHIERS (Rives)	0	0	0	0	0	648 676
NANCY (Daum)	0	0	500 000	0	500 000	5 498 200
JARVILLE (Heymann)	0	0	0	0	0	406 725
MONDELANGE (Briqueterie)	0	0	0	0	0	4 637 542
VILLERUPT (SLV)	0	0	0	0	0	113 963
FONTOY (Wagonnerie)	0	0	129 106	0	129 106	365 074
MOUTIERS (Lotissement)	0	0	27 567	0	27 567	571 209
RUSSANGE	0	0	19 235	0	19 235	123 016
THIL (Bains douches)	0	0	1 757 172	0	1 757 172	2 124 074
THIL (Aubrives)	0	0	0	0	0	177 507
SAINT-NICOLAS-DE-PORT (Fina)	43 953	0	715	0	44 668	154 571
LIVERDUN (Materne)	0	0	0	0	0	223 262
SOMMERVILLER	0	0	0	0	0	57 728
Berges de l'Orne	669 162	0	28 924	0	698 086	719 264
AUDUN-LE-TICHE (ZAC de l'Alzette)	185 679	0	0	0	185 679	185 859
CRUSNES (Carreau de mine)	263 120	0	46 768	0	309 888	317 953
SAINTE-MARIE-AUX-CHENES (Mine Ida)	0	0	30 024	0	30 024	144 217
Bassin de l'Alzette	0	0	3 851	0	3 851	12 495
Action de communication	313 315	0	0	0	313 315	1 015 793
Etude générale	0	0	0	0	0	209 217
Frais divers	0	0	0	1 682 897	1 682 897	7 203 252
TOTAL	3 628 535	583 313	29 950 636	1 682 897	35 845 381	155 009 886

Montant en francs.

OPERATIONS FRICHES HORS METROPOLE LORRAINE

OPERATIONS	ANNEE 2001					CUMUL AU 31.12.2001
	ETUDES	FONCIER	TRAVAUX	DIVERS	TOTAL	
BLAMONT (Laiterie St Hubert)	0	0	0	0	0	651 449
MAGNIERES (Laiterie St Hubert)	0	0	168 998	0	168 998	2 221 318
FAULQUEMONT (Mine)	0	0	25 453	0	25 453	1 770 316
NIDERVILLER	0	0	303 339	0	303 339	1 668 401
MORHANGE (Quartier Cissey)	0	0	0	0	0	1 694 492
FORBACH (Site de Marienau)	0	0	19 219	0	19 219	349 101
FORBACH NORD	0	0	2 257 258	0	2 257 258	5 311 158
FOLSCHVILLER (Mine)	0	0	742 388	0	742 388	2 904 199
FREYMING/L'HOPITAL (Vallée du merle)	0	0	0	0	0	576 739
FREYMING/MERLEBACH (Carreau Ste Fontaine)	83 636	0	0	0	83 636	168 182
FREYMING/MERLEBACH (Puits Vouters)	0	1 300 000	393 857	0	1 693 857	1 964 514
FREYMING/MERLEBACH (Reumaux)	10 105	0	0	0	10 105	10 105
PETITE-ROSSELLE (Saint-Charles)	0	0	0	0	0	5 437 737
PETITE-ROSSELLE (Wendel)	0	0	60	0	60	453 711
LA ROSSELLE (Vallée)	144 212	0	0	0	144 212	157 900
ROUHLING-SARREGUEMINES	0	0	0	0	0	2 849 127
SARREGUEMINES (Z.I. Neunkirch)	0	0	0	0	0	3 294 992
SARREGUEMINES (Moulin Blies)	0	0	0	0	0	4 706 662
SARREGUEMINES (Moulin Bloch)	0	0	0	0	0	208 164
SARREGUEMINES (Ferme de la Cité)	0	0	0	0	0	110 094
SARREGUEMINES (Fonderie Sesa)	0	0	25 817	0	25 817	210 533
SCHOENECK (Crassier)	0	0	0	0	0	15 299
MEISENTHAL (Bâtiment halle verrière)	0	0	0	0	0	46 162
MEISENTHAL (Dalle halle verrière)	0	0	0	0	0	280 475
MORSBACH (Plateforme HBL)	57 862	0	0	0	57 862	108 452
VATIMONT (Laiterie Bongrain)	0	0	736 003	0	736 003	1 272 923
NITTING-ABRESCHVILLER (Scierie Gasser)	0	0	0	0	0	158 803
EST MOSELLAN (Délaissés ferroviaires HBL)	0	0	0	0	0	6 983
EST MOSELLAN (Préfiguration transfrontalière)	0	0	0	0	0	9 391
ST LOUIS-LES-BITCHE (Cristalleries)	201 134	0	0	0	201 134	207 862
BENING-BETTING (Plateforme HBL)	9 477	0	0	0	9 477	9 477
AGGLOMERATION MESSINE (Analyse territoriale)	40 000	0	0	0	40 000	40 000
SAARBRUCKEN (BD Topo)	0	0	12 662	0	12 662	12 662
PLOMBIERES-LES-BAINS (De Pruines)	0	0	17 756	0	17 756	10 037 547
GOLBEY (Fonderie la Jeanne d'Arc)	0	0	0	0	0	1 030 630
GOLBEY (DMC La Gosse)	0	0	0	0	0	5 359 310
GOLBEY (La Gosse II)	0	0	168 628	0	168 628	559 866
EPINAL (Abattoirs - Filature)	0	0	1 015	0	1 015	1 501 805
EPINAL (Abattoirs - Frange et berge)	0	0	760 835	0	760 835	1 063 183
THAON-LES-VOSGES (B.T.T.)	0	0	0	0	0	164 122
XERTIGNY (Brasseries)	0	0	0	0	0	939 132
CHARMES (Brasseries KB)	0	0	708 924	0	708 924	2 160 450
FONTENOY LE CHÂTEAU	0	0	0	0	0	744 354
PORTIEUX (Verrerie)	0	0	0	0	0	2 016 254
RAMBERVILLERS (Quartier Richard)	0	0	0	0	0	8 327

OPERATIONS	ANNEE 2001					CUMUL AU 31.12.2001
	ETUDES	FONCIER	TRAVAUX	DIVERS	TOTAL	
HARSAULT (Usine Peaudouce)	0	0	0	0	0	1 227
CORCIEUX (Scierie Baradel)	0	0	0	0	0	520 614
HAUTE MEURTHE (Vallée)	0	0	0	0	0	295 063
SAINT-DIE (Imprimerie Cuny)	0	0	0	0	0	342 250
SAINT-DIE (Site Duceux)	0	0	0	0	0	54 167
SAINT-DIE (Ecole des mines)	0	3 648	17 601 051	0	17 604 699	20 587 636
SAINT-DIE (Vestra)	0	0	81 445	0	81 445	3 939 951
PLAINFAING (La Croix des Zelles)	0	0	0	0	0	1 354 504
PLAINFAING (Les Graviers)	0	0	51 233	0	51 233	2 353 761
SENONES (Château de Salm)	0	0	0	0	0	4 183 421
SENONES (Abbaye)	0	0	391 855	0	391 855	8 623 930
SENONES (Site DIM)	14 352	0	827 129	0	841 481	957 514
LE RABODEAU (Vallée)	0	0	0	0	0	225 643
RAON-L'ETAPE (Site Amos)	0	0	0	0	0	47 116
LA HOUSIERE (Vanémont)	0	0	0	0	0	58 602
MOYENMOUTIER (Abbaye)	0	0	0	0	0	195 285
MOYENMOUTIER (Voie ferrée)	0	0	0	0	0	504 043
MOYENMOUTIER (Chaufferie abbaye)	0	0	1 624 599	0	1 624 599	1 686 852
CELLES-SUR-PLAINE (Alpha Déco)	0	0	0	0	0	147 911
LE SAULCY (Yéramex)	0	0	0	0	0	953 051
SAINT-NABORD (DMC)	0	0	0	0	0	53 544
CORNIMONT (Usine HGP)	0	0	0	0	0	78 884
RUPT-SUR-MOSELLE (Wittmann)	0	0	0	0	0	617 502
RUPT-SUR-MOSELLE (Site Briot)	0	0	0	0	0	33 284
RUPT-SUR-MOSELLE (Les Meix)	0	0	0	0	0	196 499
LA BRESSE (Eurélectric II)	0	0	0	0	0	625 686
FRAIZE (Usine des Faulx)	0	0	754	0	754	3 236 047
GRANGES-SUR-VOLOGNE (Ancef Seitz)	0	0	0	0	0	22 432
ST MAURICE-SUR-MOSELLE (Usine Lévêque II)	0	0	0	0	0	48
NEUFCHATEAU (Ilot industriel)	0	0	200 783	0	200 783	1 629 580
NOMEXY (Boussac)	0	0	55 255	0	55 255	60 797
NOMEXY (Cernay-Perrin)	16 744	0	0	0	16 744	163 600
UXEGNEY (Rue des Forges)	0	0	60 518	0	60 518	69 680
BUSSANG (Rue du Théâtre du Peuple)	0	0	816 371	0	816 371	835 770
DOMFAING (Ancienne scierie)	0	0	0	0	0	5 752
LA VOLOGNE (Vallée)	0	0	0	0	0	223 292
SAINT-ETIENNE-LES-REMIREMONT (Vogt)	0	0	17 856	0	17 856	17 856
VERDUN (La Citadelle)	0	0	0	0	0	507 823
HAUDAINVILLE (Anciennes carrières)	0	0	0	0	0	6 764 577
VAUCOULEURS (Site Devanlay)	0	0	0	0	0	3 016 639
BRIEULLES-SUR-MEUSE	0	0	1 574 478	0	1 574 478	1 978 253
COUSANCES-AUX-FORGES	0	0	0	0	0	190 596
THIERVILLE-SUR-MEUSE	0	0	0	0	0	276 430
STENAY (Ancien silo)	100 799	0	0	0	100 799	105 562
Frais divers	0	0	0	1 540 600	1 540 600	6 485 594
TOTAL	678 321	1 303 648	29 645 538	1 540 600	33 168 107	138 700 638

Montant en francs.

Quelques ventes sont, en outre, intervenues au cours de l'année sur les sites suivants :

- Briey - Joeuf - Moyeuve : 24 ha 30 a 46 ca pour 434 257 F à une société,
- Thil : 43 a 34 ca pour 226 560 F à la commune,
- Amnéville : 53 ha 16 a 11 ca pour 7 064 723 F à la commune,
- Custines : 48 a 76 ca pour 490 000 F à la société Raflatac,
- Faulquemont : 3 ha 92 a 94 ca pour 95 150 F à des particuliers,
- Petite-Rosselle : 29 a 27 ca pour 44 000 F à la SCI les Acacias.

- Les actions de traitement d'espaces urbains dégradés se sont poursuivies dans certains quartiers des deux villes de Nancy et Metz visant principalement l'îlot des Fabriques, les sites de la C.G.F.T.E., du Port aux Planches, de la SCI des cinq piquets à Nancy, le secteur du Sablon à Metz (station service et ouvrages divers, ancien bâtiment du secours populaire) et le site SIGHI à Metz-Devant-les-Ponts (cf. récapitulatif des dépenses ci-dessous).

OPERATIONS	ANNEE 2001				CUMUL AU 31.12.2001
	ETUDES	TRAVAUX	DIVERS	TOTAL	
1 - Agglomération de Nancy					
Secteur Crosne	0	0	0	0	704 028
Site Brand	0	0	0	0	2 174 677
Secteur Meurthe Canal	0	0	0	0	733 234
Maison du Vin (Rue Victor)	0	0	0	0	1 946 342
Quai Florentin	0	0	0	0	568 219
RIMMA-Abattoirs (Secteur Austrasie)	0	120 389	0	120 389	5 472 267
Rue des Fabriques	0	588 126	0	588 126	3 512 357
Site UCKO	0	0	0	0	1 723 395
ZAC Portes de Jarville	0	0	0	0	388 186
Rue Mac Mahon	0	104 231	0	104 231	134 816
Station MOBIL	0	0	0	0	1 875 891
Site BRMC	0	203 085	0	203 085	1 635 773
Gare Saint-Georges	0	88 723	0	88 723	1 331 277
Site CGFTE	0	345 496	0	345 496	345 639
Port aux Planches	0	143 302	0	143 302	143 302
SCI des cinq piquets	0	59 596	0	59 596	59 596
Frais divers	0	0	0	0	1 113 923
TOTAL 1	0	1 652 949	0	1 652 949	23 862 920
2 - Agglomération de Metz					
BP TOTAL	0	0	0	0	150419
Site de la Malterie	0	0	0	0	458 380
Site Sighi	58 248	150 789	0	209 037	209 037
Gare marchandises/Foire Expositions	0	201 192	0	201 192	9 911 621
Metz-Devant-les-Ponts	0	0	0	0	142 045
Site CTPM2	0	0	0	0	1 750 675
Metz Sablon - Equipements sportifs	0	184 000	0	184 000	535 943
Metz Sablon - Secours Populaire	0	545 582	0	545 582	900 409
Metz Sablon - Station service	0	344 836	0	344 836	344 836
Frais divers	0	0	81 343	81 343	689 481
TOTAL 2	58 248	1 426 400	81 343	1 565 991	15 092 846

Montant en francs.

- Au titre de l'intervention sur **les cités** dans les bassins industriels, engagée à titre expérimental, on peut noter, ainsi qu'il ressort du tableau suivant, l'achèvement de l'opération d'aménagement paysager de la cité Sainte-Barbe dans le quartier du Haut Pont à Fontoy et le démarrage du projet d'aménagement des logements touchés par les affaissements miniers sur Moutiers (démolition et végétalisation des espaces).

OPERATIONS	ANNEE 2001				CUMUL AU 31.12.2001
	FONCIER	TRAVAUX	DIVERS	TOTAL	
1 - Cités métropole lorraine					
VILLERUPT (Cantebonne)	0	0	0	0	187 074
ANGEVILLERS (Les jardins)	0	0	0	0	2 000 000
AUBOUE (Le Tunnel)	0	22 952	0	22 952	559 257
THIONVILLE (Pond des Loges)	0	0	0	0	432
AUDUN-LE-TICHE (Terres Rouges)	0	0	0	0	184 957
ROMBAS (rue Poincaré)	0	0	0	0	201 786
UCKANGE (Italie)	0	0	0	0	119 394
MOYEUUVRE-GRANDE (Curel)	0	0	0	0	202 737
ROSSELANGE (Sainte-Odile)	0	0	0	0	89 075
AUDUN-LE-TICHE (Meuse, Moselle, Orne)	0	0	0	0	60 210
HAYANGE (Sainte-Berthe)	0	0	0	0	163 137
KNUTANGE (Rimmel)	0	0	0	0	125 000
FONTOY (Haut Pont)	0	862 253	0	862 253	3 294 291
LANDRES-PIENNES	0	0	0	0	66 275
AUBOUE (Coinville, rue de Metz)	0	828 252	0	828 252	11 688 606
MOUTIERS (Cité Clemenceau)	21 720	70 786	1 184	93 690	93 690
Frais divers	0	0	86 720	86 720	916 728
TOTAL 1	21 720	1 784 243	87 904	1 893 868	19 952 649
2 - Cités hors métropole lorraine					
BRUYERES (Le Gai Logis)	0	0	0	0	69 658
CHARMES (HGP)	0	0	0	0	194 748
FREYMING-MERLEBACH (Cuvelette)	0	0	0	0	202 172
Frais divers	0	0	0	0	17711
TOTAL 2	0	0	0	0	484 289

Montant en francs.

- **Le fonds d'intervention** est alimenté par les recettes de gestion et de ventes de l'année et des années antérieures pour les actions conduites sur les espaces dégradés. Des produits de 12 381 205 F ont ainsi été perçus en 2001 (cf. détail ci-dessous).

RECETTES	ANNEE 2001	CUMUL AU 31.12.2001
Gestion	944 210	18 502 899
Cessions	8 633 492	110 049 306
Diverses	2 803 503	54 826 529
Versement EPF Lorraine	0	10 000 000
TOTAL (francs)	12 381 205	193 378 734

Ces moyens sont utilisés principalement pour la couverture des frais de gestion courants et d'entretien des ensembles non encore revendus. Ils constituent un fonds de garantie qui permet également de prendre en charge des dépenses particulières ou urgentes. Les dépenses de l'année sont retracées dans le tableau suivant.

DEPENSES	ANNEE 2001	CUMUL AU 31.12.2001
Impôts fonciers	898 355	12 270 670
Entretien/Maintenance	923 366	20 329 917
Etudes préalables travaux traitement	189 560	189 560
Diverses	470 376	6 730 298
Sous-total	2 481 657	39 520 445
Participations actions friches, cités/ Fonctionnement GELFI	0	45 950 000
TOTAL (francs)	2 481 657	85 470 445

2) Traitement des espaces dégradés (4^{ème} C.P.E.R.)

- Un montage conventionnel signé le 30 novembre 2000 entre l'Etat, la Région et l'EPF Lorraine, en application du quatrième contrat de plan, concerne la poursuite du **traitement des espaces dégradés** en Lorraine au cours de la période 2000-2006.

Les participations financières sont définies sur les sept années du contrat de plan, une enveloppe de 220 000 000 F chacun pour l'Etat et la Région et une contribution initiale de 110 000 000 F pour l'EPF sur ses fonds propres affectée aux opérations localisées dans son aire de prélèvement fiscal. Suite à l'élargissement de ce périmètre d'action, il est d'ailleurs envisagé d'augmenter la participation de l'organisme. Les financements mis en place se résument ainsi :

ANNEES	ETAT	REGION	EPF Lorraine	TOTAL (francs)
2000	4 500 000	15 710 000	0	20 210 000
2001	24 620 000	0	0	24 620 000
TOTAL	29 120 000	15 710 000	0	44 830 000

L'année 2001 a vu la mise en route effective des opérations inscrites à ce titre par :

- la conduite d'études diagnostiques et de vocation sur différents sites dont les anciens abattoirs à Joeuf, l'ancienne cartonnerie à Moyen, le site verrier à Meisenthal, les bâtiments Ecurey à Montiers-sur-Saulx,

- l'engagement de travaux de paysagement, de démolition et d'aménagement sur les sites de Micheville, Meisenthal, Fraize (Houot), Forbach (Puits Simon), Epinal (Compagnie Pétrolière de l'Est) notamment,

- et l'acquisition sur les HBL d'une partie de l'assiette foncière des puits Simon I, II et des terrains annexes à Forbach (26 ha 83 a 24 ca pour 426 370 F) nécessaire à la réalisation du giratoire et des ouvrages généraux d'assainissement.

Les dépenses correspondantes sont détaillées, par opération, dans le tableau ci-après.

OPERATIONS	ANNEE 2001					CUMUL AU 31.12.2001
	ETUDES	FONCIER	TRAVAUX	DIVERS	TOTAL	
1 - Espaces dégradés aire fiscalisée						
SAINT-NICOLAS-DE-PORT (Filature)	8 198	0	0	0	8 198	8 198
JOEUF (Abattoirs)	186 541	0	3 048	0	189 589	189 589
JARNY (Abattoirs)	8 539	0	0	0	8 539	8 539
MICHEVILLE	53 820	0	244 352	0	298 172	298 172
HAGONDANGE (Rue Wilson)	5 992	0	0	0	5 992	5 992
POMPEY (Passerelle)	0	0	9 122	0	9 122	9 122
HOMECCOURT (Ramévaux Aval)	0	0	38 033	0	38 033	38 033
GORCY (Secteur Courtille)	4 921	0	0	0	4 921	4 921
Frais divers	0	0	0	26 913	26 913	26 913
TOTAL 1	268 011	0	294 554	26 913	589 478	589 478
2 - Espaces dégradés aire non fiscalisée						
MOYEN (Ancienne cartonnerie)	160 388	0	0	0	160 388	160 388
MEISENTHAL (Bâtiment annexe)	26 910	0	189 152	0	216 062	216 062
MEISENTHAL (Site verrier)	133 296	0	0	0	133 296	133 296
SAINT-LOUIS-LES-BITCHE (Rue verriers)	0	0	12 680	0	12 680	12 680
SAINT-LOUIS-LES-BITCHE (Place Lasalle)	0	0	12 303	0	12 303	12 303
SAINT-LOUIS-LES-BITCHE (Centre bourg)	0	0	12 664	0	12 664	12 664
PETITE-ROSSELLE (St Charles)	8 480	0	0	0	8 480	8 480
EPINAL (Cie Pétrolière de l'Est)	0	0	253 796	0	253 796	253 796
FAULQUEMONT (Bassins)	0	0	8 914	0	8 914	8 914
FRAIZE (Houot)	127 733	0	3 196 205	0	3 323 937	3 323 937
MONTIERS-SUR-SAULX (Ecurey)	196 359	0	10214	0	206 573	206 573
VERDUN (Maximo)	12 778	0	0	0	12 778	12 778
FORBACH (Simon I, II et annexes)	0	0	3 355 106	0	3 781 477	3 781 477
FORBACH (Simon III)	9015	426 370	0	0	9015	9 015
FORBACH (Marienau)	0	0	119 904	0	119 904	119 904
NITTING-ABRESCHVILLER (Scierie Gasser)	0	0	21 073	0	21 073	21 073
Frais divers	0	0	0	396 753	396 753	396 753
TOTAL 2	674 960	426 370	7 192 011	396 753	8 690 095	8 690 095

Montant en francs

- Par ailleurs, conformément à la convention intervenue le 9 août 2001 entre l'Etat, la Région et les départements, le démarrage du **programme** défini dans le volet après-mines du contrat de plan est intervenu. Il couvre l'essentiel du bassin sidérurgique et ferrifère et l'ensemble du bassin houiller.

Les premières dépenses d'un montant de 323 627 F ont été affectées au traitement de l'ancien carreau de mine à Valleroy.

- En outre, un nouveau montage conventionnel d'application du quatrième contrat de plan relatif au **désenclavement de la vallée de l'Orne** en direction de Joeuf par l'achèvement de la liaison A4 - Homécourt, a été régularisé le 13 juillet 2001 entre l'Etat, la Région, le Département de Meurthe-et-Moselle et l'EPF, maître d'ouvrage du programme d'aménagement.

Seules quelques dépenses d'études -3 647 F- ont été comptabilisées pour ce projet en 2001.

3) Conversion des sites militaires

L'enveloppe financière du programme initial de conversion du patrimoine militaire est largement consommée fin 2001. Ce programme mis en place dans l'attente du 4^{ème} C.P.E.R. s'achèvera totalement en 2002. Les crédits consommés dans l'année, très importants, comme le montre le tableau ci-après, sont pour partie liés à la clôture de règlement des dépenses afférentes aux opérations éligibles aux crédits européens à échéance de fin d'exercice.

Il s'agit principalement :

- des opérations de démolition et des travaux de terrassement réalisés sur les sites de Toul - Ecrouves (caserne Dedon, ex ERM, hôpital Gama, caserne Thouvenot - Bautzen, polygone d'instructions du 15^{ème} RGA), Epinal (casernes de Reffye, Courcy, arsenal de la Magdeleine), Verdun (nouvelle manutention, casernes Miribel, Anselin, quartier Driant, ex-entrepôts Coop de Lorraine),

• et d'études complémentaires menées sur les emprises libérables des agglomérations toulouise, nancéienne, messine ou spécifiques se rapportant au Mont Saint-Quentin à Scy-Chazelles, au camp de la Folie à Contrexéville, à la caserne Ardant du Picq à Saint-Avold, au quartier Gérôme à Sarrebourg, à l'ex-brigade de gendarmerie à Phalsbourg.

On peut préciser que les premières actions relevant du 4^{ème} C.P.E.R. sont entreprises en parallèle de l'achèvement de ce programme régional. Les principaux sites concernés sont Nancy, Metz, Phalsbourg, Marville, Sarrebourg, Saint-Avold, Bitche, Golbey.

OPERATIONS SITES MILITAIRES

OPERATIONS	ANNEE 2001				CUMUL AU
	ETUDES	TRAVAUX	DIVERS	TOTAL	31.12.2001
1 - Sites militaires métropole lorraine					
NANCY (Etude générale)	0	0	0	0	293 177
NANCY/VANDOEUVRE (Manutention, Thiry, Molitor)	324 052	0	15 503	339 554	1 236 995
TOUL (Etude générale)	153 279	0	0	153 279	804 276
TOUL (Ex ERM, caserne Dedon)	0	2 119 928	101 284	2 221 212	2 231 822
TOUL (Hôpital Gama)	0	3 468 005	166 042	3 634 047	3 765 649
ECROUVES (Thouvenot-Polygone)	0	2 922 285	147 135	3 069 420	3 087 541
ECROUVES (Caserne Thouvenot-Bautzen)	0	763 047	36 504	799 551	799 551
TOMBLAINE (Zone de l'Alat)	0	0	0	0	234 642
RUSTROFF (Caserne Battesti)	0	24 781	1 186	25 967	70 884
METZ (Etude planification générale)	0	0	0	0	222 425
METZ (Ets Subsistances Bellecroix)	37 674	0	1 802	39 476	209 788
SCY-CHAZELLE (Mont St Quentin)	185 332	8 866	0	194 198	194 198
SCY-CHAZELLE (Chemin des Amoureux)	0	201 102	9 621	210 723	210 723
TOTAL 1	700 337	9 508 015	479 077	10 687 429	13 361 673
2 - Sites militaires hors métropole lorraine					
VERDUN (Etude générale)	0	0	0	0	422 126
VERDUN (Nouvelle manutention)	0	1 388 098	66 407	1 454 505	1 621 017
VERDUN (Ex-entrepôt Coop)	0	1 647 275	78 806	1 726 081	1 960 290
VERDUN (Caserne Miribel - Quartier Driant)	0	14 430 919	688 483	15 119 402	15 388 730
VERDUN (Caserne Anselin)	0	1 949 002	93 240	2 042 242	2 081 077
MONTMEDY - MARVILLE (Aérodrome)	0	0	0	0	282 556
EPINAL (Caserne de Courcy)	0	886 103	42 059	928 163	938 417
EPINAL (Caserne de Reffye)	0	2 939 983	132 357	3 072 340	4 736 806
EPINAL (Magdeleine - Magasin concentration)	0	1 512 902	27 962	1 540 864	1 545 243
CONTREXEVILLE (Camp de la folie)	264 017	0	12 631	276 647	324 771
DENTING (Camp et village Ban St Jean)	0	0	0	0	40 105
SAINT-AVOLD (Caserne Ardant du Picq)	71 877	0	1 768	73 645	73 645
SARREBOURG (Quartier Gérôme)	90 418	0	4 326	94 743	94 743
PHALSBOURG (Ex-gendarmerie)	27 412	0	1 311	28 724	28 724
BITCHE (Quartier Teyssier-Jouart)	3 814	0	182	3 996	3 996
TOTAL 2	457 538	24 754 282	1 149 532	26 361 351	29 542 245

Montant en francs.

4) Traitement des sites et sols pollués

Un dispositif s'inscrivant dans le cadre du contrat de plan Etat/Région 2000-2006 a été régularisé avec l'EPF le 30 novembre 2000 pour la mise en œuvre d'actions de traitement des sites et sols pollués. Il a pour objectif de tenter de résoudre certaines situations intermédiaires entre l'ancien exploitant, responsable financièrement et le site orphelin.

Les participations financières sont prises en charge par l'Etat pour 23 000 000 F, la Région (1 000 000 F) et l'EPF (4 000 000 F) pour les opérations localisées dans son aire de pleine compétence.

Le premier dossier de ce type d'action a été lancé en 2001 sur le site de la Robinette, partie de la friche industrielle Sacilor, à Maizières-lès-Metz. Une étude visant à détailler les risques de pollution et à définir des traitements compatibles avec le projet de réutilisation de l'emprise foncière est en **cours**. Une dépense limitée à 12 947 F a été comptabilisée à ce titre.

5) Requalification urbaine hors bassin minier sidérurgique et ferrifère nord lorrain

Le programme de requalification urbaine du bassin sidérurgique et ferrifère sud lorrain relevant du 4^{ème} C.P.E.R. pour lequel l'Etat, la Région et l'EPF Lorraine participent pour moitié au financement, prend le relais des politiques de PACT urbain. L'autre moitié correspond aux contributions apportées par les collectivités intéressées et le Département de Meurthe-et-Moselle éventuellement.

Trois opérations prioritaires, validées par le CRAT, sont en cours de lancement :

- **sur** le bassin de Pompey, avec l'étude du secteur gare/Saint-Euchaire à Pompey et l'aménagement du quartier des Mouettes à Champigneulle,
- dans le bassin de Neuves-Maisons, pour une étude urbaine **sur** le devenir de l'ensemble du centre de la commune de Neuves-Maisons.

III - OPERATIONS D'AMENAGEMENT

1) Parc International d'Activités des trois frontières

La Z.A.C. du P.I.A. français est en voie d'achèvement, la clôture de l'opération et le transfert patrimonial final sont prévus, après finition de tous les chantiers en cours de réalisation, à la fin de l'année 2002. Un protocole signé le 21 décembre 2000 entre l'Etat, le District de l'agglomération de Longwy et l'EPF, définit les modalités d'achèvement de la Z.A.C. et de transfert de l'ensemble du patrimoine, à titre gratuit, au District.

C'est ainsi que cinq lots de parcelles pour une superficie totale de 7 ha 93 a 62 ca sis sur les communes de Longwy, Longlaville et Mont-Saint-Martin, ont été transférés de manière anticipée en 2001.

Les recettes encaissées au cours de l'année se sont élevées à 16 728 913 F qui se répartissent comme suit.

ANNEES	PARTICIPATIONS PUBLIQUES		AUTRES RECETTES			TOTAL
	Nationales	Communautaires	Commercialisation	Gestion	Diverses	
1993	6 000 000	0	44 400	1 631 974	0	7 676 374
1994	5 500 000	14 300 000	4 592 176	2 003 797	377 113	26 773 086
1995	10 500 000	19 050 000	1 457 462	1 612 992	207 208	32 827 662
1996	13 120 000	4 750 000	4 578 562	1 505 237	1 121 189	25 074 988
1997	9 968 322	1 000 000	2 873 464	1 159 932	0	15 001 718
1998	6 000 000	1 000 000	2 781 877	965 908	0	10 747 785
1999	14 000 000	2 060 000	1 924 261	1 096 100	0	19 080 361
2000	0	4 562 200	1 826 034	752 977	0	7 141 211
2001	9 088 673	6 011 600	11 714	1 616 926	0	16 728 913
TOTAL	74 176 995	52 733 800	20 089 950	12 345 843	1 705 510	161 052 098

Montant en francs.

Les principales opérations poursuivies ou engagées en 2001 pour une dépense globale de 52 667 570 F, détaillée dans le tableau ci-après, ont porté sur :

- la réfection de la rue du Prieuré, de l'avenue de l'Europe, l'aménagement paysager de l'espace entre la maison de la formation et l'hôtel Saint-Martin, la mise à ciel ouvert de la Chiers au niveau de l'ouvrage hydraulique N°2, le traitement des rives de la Chiers, la pose d'une signalisation cohérente au niveau transfrontalier, le début de la construction du pont sur la Chiers à Longlaville,

- des travaux de mise en sécurité du site : merlons végétalisés limitant l'accès aux parcelles inoccupées, pose de luminaires,

- la finition des travaux hydrauliques de la déviation du ruisseau des Chinettes, la réalisation d'un accès d'entretien et de secours, de deux bassins d'écrêtement d'eaux pluviales et le déplacement d'un étang au niveau de la plate-forme "entre deux voies", création d'un cheminement piétonnier le long de la Chiers et des Chinettes,

- le démarrage des études sur le secteur du faisceau,

- l'achèvement de la première tranche de viabilisation du "Petit Breuil", de l'accès du lotissement des coteaux du bois de Châ,

- l'entretien des espaces verts et des bâtiments du site.

BILAN DES DEPENSES DE LA Z.A.C. 2^{ème} TRANCHE

INTITULES	ANNEE 2001	CUMUL AU 31.12.2001
PREPARATION DE SITE	22 798	3 854 773
Action foncière	15 309	1 044 104
Mise à zéro	0	1 769 619
Etudes générales	7 489	1 041 050
AMENAGEMENT	45 981 168	151 568 229
Infrastructure générale	30 029 932	87 146 191
Conditions de site	813 943	2 866 525
Aménagement de plates-formes	12 584 236	41 513 407
Réseaux primaires	0	5 599 744
Viabilisation de plates-formes	2 553 057	14 442 362
TRAVAUX SUR BATIMENTS	422 804	7 747 881
Réhabilitation	167 143	5 423 940
Maintenance	255 661	2 323 941
CHARGES GENERALES	6 240 800	25 072 333
Frais forfaitaires	4 679 087	13134418
Charges d'exploitations	1 561 713	11 937 915
TOTAL	52 667 570	188 243 216

Montant en francs.

2) Secteur de Nancy - Pompey

a) Pôle d'activités de Custines - Frouard - Pompey

L'aménagement du pôle d'activités de Custines - Frouard - Pompey se poursuit dans le cadre de la Z.A.C. dont le budget prévisionnel a été ajusté à hauteur de 145 000 000 F par le Conseil d'Administration du 6 juin 2001 pour intégrer un complément de financement de 15 000 000 F accordé à l'opération et destiné à des aménagements complémentaires sur la partie sud du site de l'ancienne usine jusque là gardée en réserve foncière.

Cette subvention de l'Etat, au titre du F.N.A.D.T., a été notifiée à l'EPF au début de l'année 2002.

Le total des recettes encaissées correspond à 77 188 035 F dont 7 357 383 F au cours de l'exercice, se répartissant comme suit.

INTITULES	ANNEE 2001	CUMUL AU 31.12.2001
Participations publiques	0	42 292 139
• Etat (Crédits FIAT, Ministère Equipement)	0	18 251 400
• Région	0	11 456 769
• Département de Meurthe-et-Moselle	0	2 404 643
• Communauté de communes bassin de Pompey	0	4 145 937
• Europe (RESIDER)	0	4 600 000
• Fonds d'intervention espaces dégradés	0	1 433 390
Recettes de commercialisation	6 715 978	32 278 398
Recettes de gestion	641 405	2 617 498
TOTAL.	7 357 383	77 188 035

Montant en francs.

Au titre des actions d'aménagement, l'année 2001 a été caractérisée par :

- l'engagement de la procédure de révision du P.A.Z. qui va s'intégrer au P.L.U. de Pompey pour permettre d'une part, l'extension de la zone réservée à l'implantation de petites unités industrielles sur le site Eiffel et d'autre part, de définir les conditions d'aménagement de la partie sud de ce site en un nouveau quartier d'habitat, intégrant services et espaces publics,

- l'achèvement des études concernant la mise en œuvre du franchissement routier des voies ferrées SNCF permettant de relier le site Eiffel à la RN 57 au centre de Pompey,

- le lancement des études liées aux conditions de valorisation de la plate-forme dénommée "La nouvelle" dans l'hypothèse d'une extension du port de Frouard,

- la concrétisation du projet NOVASEP sur le site Eiffel qui s'installe sur un terrain de 5 ha environ. Il s'agit d'une importante unité industrielle de production de molécules pour l'industrie pharmaceutique. Cette cession de terrains a généré une recette de 6 715 978 F.

Ainsi, les dépenses d'équipement et autres effectuées dans l'année s'élèvent globalement à 7 036 101 F, se décomposant conformément au tableau ci-après. Le bilan financier au terme de l'exercice 2001 est globalement positif, les recettes étant supérieures aux dépenses réalisées.

BILAN DES DEPENSES DE LA ZAC

INTITULES	ANNEE 2001	CUMUL AU 31.12.2001
ETUDES	259 886	1 791 973
OUVRAGES PRIMAIRES	181 625	33 965 375
Meurthe	46 980	16 189 659
Moselle	0	13 350 444
Dépenses diverses	134 645	4 425 272
VOIRIES ET VIABILITES	3 855 674	25 315 762
Viabilités	3 118 251	22 605 942
Signalétique/Mobilier	554 026	641 662
Dépenses diverses	183 397	2 068 158
CHARGES GENERALES	2 738 916	9 726 114
Maintenance sur bâtiments	276 490	2 202 623
Charges gestion/entretien	175 358	1 529 811
Honoraires	721 481	4 428 093
Avances mandataires	1 565 587	1 565 587
TOTAL	7 036 101	70 799 224

Montant en francs.

b) Remblaiement de la plate-forme logistique multimodale de Nancy

Les travaux de remblaiement de la plate-forme multimodale seront bientôt terminés dans le respect du calendrier prévu initialement (2002), permettant ainsi à des entreprises de s'installer sur ce site (Alstom notamment).

Le remblaiement se poursuit sous la forme d'un centre de dépôt de matériaux inertes, en provenance de différents chantiers de l'agglomération nancéienne, géré par un groupement d'entreprises et contrôlés par un bureau d'études. Le total des matériaux mis en œuvre s'élève à 560 000 m³ pour une quantité réceptionnée de 80 908 m³ en 2001.

Le financement est assuré par des fonds en provenance de l'Etat et du Syndicat mixte pour la réalisation de cette plate-forme. Les recettes de l'année d'un montant de 4 345 408 F correspondent au règlement du quatrième acompte au titre de la subvention de l'Etat et au troisième versement du Syndicat mixte.

Les dépenses 2001 se montent à 1 004 414 F, couvrant essentiellement le paiement de la redevance prévue par le marché au groupement d'entreprises et le suivi de remblaiement effectué par le bureau d'études, (cf. tableau ci-après).

INTITULES	ANNEE 2001	CUMUL AU 31.12.2001
Travaux	963 122	12 609 086
Etudes	0	72 345
Dépenses diverses	975	33 614
Honoraires	40 317	835 253
TOTAL	1 004 414	13 550 298

Montant en francs.

IV - OPERATIONS DIVERSES

1) Indivision Solvay

Dans le cadre de sa mission de gérant de l'indivision, l'EPF a été chargé par les autres partenaires que sont la Communauté Urbaine du Grand Nancy, les villes de Nancy et Maxéville, de la mise en œuvre des investigations préalables à l'urbanisation du site des anciennes carrières sud qui s'intégreront dans le dispositif du Grand Projet de Ville. A cet effet, une phase d'études prioritaires a été définie concernant des travaux topographiques, des études géotechnique, hydrogéologique et acoustique, pour lesquelles l'octroi d'une subvention de l'Etat, a été sollicité et obtenu.

Sur la carrière nord, des investigations sont par ailleurs menées avec le Ministère de la Justice, sur la faisabilité du projet d'implantation du futur établissement pénitentiaire.

En ce qui concerne le bilan financier de cette gérance, l'ensemble des investissements s'élève à 1 280 808 F. On constate que les dépenses liées aux travaux de remise en état de la forêt soumise et des zones boisées se sont avérées onéreuses, soit 670 946 F TTC. Quant aux opérations de nettoyage du site concernant l'enlèvement de 70 tonnes de déchets (épaves brûlées, pneus, matelas...), elles atteignent une somme de 132 038 F TTC.

S'agissant des recettes, provenant des locations d'emprises pour diverses activités (sportives, industrielles...) et des produits des coupes de bois, elles se montent à 277 388 F. Des versements des indivisaires ont également été encaissés pour une somme globale de 1 000 000 F au titre du financement des études précitées.

2) Etudes générales

Des études générales ou portant sur des thèmes d'action particuliers sont confiées à l'EPF, subventionnées pour la plupart à 100% de leur montant et cofinancées pour quelques-unes par des participations de l'organisme sur ses fonds propres si leur champ d'application est dans l'aire fiscalisée.

Au titre des prestations réalisées, pour un coût global de 1 133 985 F, on peut citer :

- l'étude de préfiguration d'une agglomération transfrontalière sur l'est mosellan, prise en charge par l'Etat,

- l'étude globale de valorisation du bassin de l'Alzette, financée par l'Etat, qui permettra de définir un programme d'actions structurantes pour cinq communes concernées (Audun-le-Tiche, Redange, Russange, Thil et Villerupt),

- une étude d'opportunité et de faisabilité en vue de la constitution de réserves foncières à vocation d'habitat dans le bassin ferrifère lorrain sur le territoire de la communauté de communes du Pays de l'Orne Moselle, qui s'inscrit dans les démarches de la Directive Territoriale d'Aménagement des bassins miniers nord lorrains, financée par des crédits spécifiques de l'Etat,

- une étude de diagnostic technique visant à estimer les coûts de conservation, de mise en sécurité et les modalités d'entretien de 25 ouvrages et sites militaires localisés principalement sur le périmètre de la zone rouge en Meuse et les trois autres départements lorrains, dans le cadre de la mission "Mingasson", couverte par des crédits F.N.A.D.T. et des fonds européens,

- une étude de valorisation et de programmation du patrimoine bâti inscrit à l'ISMH du carreau Simon à Forbach, sur des crédits du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement,

- une série d'études spécifiques portant sur la mise en valeur du site classé du Mont Saint-Quentin dominant les communes de Plappeville et Scy-Chazelles (sécurisation des ouvrages de fortification, schémas d'aménagement des points de vue, des accès, du stationnement, mise en œuvre du plan de gestion pour l'entretien et la valorisation des espaces naturels), co-financées par l'EPF Lorraine,

- une étude expérimentale relative au traitement de ruines rurales recensées dans le pays de la Vezouze en Meurthe-et-Moselle et le canton de Lamarche dans les Vosges, financée par des crédits publics au titre du FEOGA notamment.

CHAPITRE III - OPERATIONS SOUS MANDATS

Au titre des opérations sous mandats confiées à l'EPF par diverses collectivités dans un cadre contractuel adapté, ce dernier mène aussi bien des actions foncières que des études et des travaux sur l'ensemble du territoire lorrain. Une dépense globale de 26 863 063 F a été comptabilisée dans l'année, ce qui représente un montant d'activité relativement important, (cf. tableau de la page suivante).

- **Les mandats fonciers** prennent en compte des interventions spécifiques sans transfert patrimonial à l'EPF :

- essentiellement, la maîtrise de sites militaires à Epinal (casernes de Reffye, Courcy, Arsenal de la Magdeleine, Magasin de concentration),

- la poursuite des opérations foncières dans le cadre du quatrième Programme d'Action Foncière de l'agglomération nancéenne,

- des acquisitions pour le compte de la C.U.G.N. dans le cadre de projets de voirie à Nancy - Essey, de la commune de Marbache pour la réalisation d'une salle polyvalente.

En outre, l'EPF continue à assurer la gestion des réserves foncières de l'Etat sur les secteurs de Semécourt, Toul et Gondreville.

- **Les mandats d'études** concernent le financement de l'ensemble des réflexions préalables à l'opération d'aménagement d'un parc d'activités sur le site de Forbach nord dans le cadre du projet transfrontalier Eurozone et d'une étude sur le site militaire du mont Saint-Quentin aux portes de Metz.

- **Les travaux sous mandats** délégués par les collectivités à l'EPF portent sur :

- l'achèvement de travaux d'aménagement à Nancy (site Daum dans le secteur Meurthe canal, espace Drouot - Saint-Nicolas, voirie de desserte de l'ENACT), de la requalification du quartier de la Barollière à Lunéville, de la démolition des anciens abattoirs situés sur la rive droite de la Moselle à Thionville, de la reconversion d'une ancienne distillerie à Noviant-aux-Prés, des actions PACT urbain mises en œuvre sur Pompey (réaménagement des berges de la Moselle le long de l'ancienne usine), Rehon (aménagement des berges de la Chiers), Briey (restructuration du site de l'ancien cinéma de la rue de la Lombardie), Petite-Rosselle (requalification du secteur du puits Saint-Charles),

- le lancement des travaux de viabilisation de la première tranche de l'europarc de Forbach nord.

RECAPITULATIF DES DEPENSES

OPERATIONS	ANNEE 2001	CUMUL AU 31.12.2001
1-ACTIONS FONCIERES	3 841 850	30 471 324
NANCY/ESSEY - Voiries	9 860	5 436 134
MARBACHE - Salle polyvalente	12 280	12 280
EPINAL - Caserne de Reffy	1 500 000	1 500 000
EPINAL - Caserne de Courcy, Arsenal Magdeleine	1 700 000	1 700 000
SEMECOURT, TOUL, GONDREVILLE (réserves foncières)	99 414	9 189 210
AGGLOMERATION NANCY - P.A.F. N° 4 bis	520 296	12 633 700
II-ETUDES	2 443 832	4 535 153
SECTEUR DE METZ - Mont Saint-Quentin	230 572	298 026
FORBACH nord - Eurozone	2 213 260	4 237 127
III-TRAVAUX	20 577 381	48 620 805
NANCY - Site Daum	1 584 852	14 014 056
NANCY - Espace Drouot	150 111	3 537 878
NANCY - Voirie ENACT	7 652	4 748 714
THIONVILLE - Anciens abattoirs	967 953	1 124 423
NOVIANT-AUX-PRES - Ateliers artisanaux	248 746	3 424 813
POMPEY - Berges de la Moselle	822 643	1 796 061
REHON - Berges de la Chiers	256 850	2 704 709
LUNEVILLE - La Barollière	2 044 532	2145101
BRIEY - Rue de la Lombardie	577 500	982 986
PETITE-ROSSELLE - Puits Saint-Charles	5 230 143	5 320 565
FORBACH NORD - Eurozone	8 821 499	8 821 499
TOTAL	26 863 063	83 627 282

Montant en francs.